Vallauris Golfe-Juan

trait d'union

N°34

Joyeuses fêtes

UN TOURBILLON DE FESTIVITÉS

BUREAU DE POSTE DU PÈRE NOËL
ET SA BOÎTE AUX LETTRES GÉANTE,

ANIMATIONS ET SPECTACLES DE RUE
SUR LE THÈME DU CIRQUE,

DESCENTE AUX FLAMBEAUX,
LA CRÈCHE DES POTIERS, ATELIERS CRÉATIFS ...

côté jeunesse

Actions en faveur de l'égalité des chances à l'école

côté culture

Les Massier Mise en place d'un projet pédagogique

côté noël

Le programme des festivités

Magazine municipal trimestriel - **déc.2012 / janv. / fév. 2013**

Trait d'Union n° 34
déc.2012/janv./fév.2013

sommaire

4/5 Côté brèves

6/7 Côté jeunesse
La crèche "Les petits potiers"
Nouveau prestataire pour les cantines
Le dispositif "Coup de pouce" et le CLAS
Le service des publics

8 Côté transport
Le centre technique d'Envibus
Les destinations desservies et les prix

9/11 Côté culture
Capron
Bibliothèque : L'heure du conte
Nouvelles acquisitions : Picasso / Magnelli
Claude Aïello
Massier : Projet pédagogique
Biennales : Acquisitions

12/13 Côté Noël
Le programme des festivités

14/15 Côté environnement
Le tri des emballages en plastique
Les déchets, guide des usagers
L'écobuage

16 Côté travaux
Stationnement
Avancement du parking avenue de Belgique

17 Côté tourisme
Le point en quelques chiffres
Les journalistes parlent de Vallauris

18/19 Côté économie
Nouveaux commerçants et artisans

20 Côté recette
La Viole "fleury"
Recette : Le Baeckeoffe

21/23 Tribune libre

Trait d'Union est une publication du service de la communication :
04 93 64 73 90
e.mail :
communication@vallauris.fr
Site internet :
www.vallauris-golfe-juan.com
N° ISSN : 1279 9521
Directeur de la publication :
M. Giraud, 1er adjoint
Crédit photos :
Mairie de Vallauris DR
Phovoir - Fotolia
Mise en page :
Elision Communication
04 97 21 49 10
Impression :
Imprimerie Trulli
04 93 58 32 42

éditorial

Madame, Monsieur,

Le dossier central de ce numéro est bien entendu consacré aux festivités de fin d'année. Toutes les animations et expositions organisées dans notre commune vous sont présentées. Les équipes municipales ont travaillé avec enthousiasme pour vous présenter un programme original et ludique pour tous les enfants... petits et grands !

Une boîte aux lettres géante est même à disposition des enfants pour y glisser leur précieux courrier !

Les illuminations mises en place dans les différents secteurs de la ville participent aussi à la célébration des fêtes de fin d'année. Avec la troisième édition du concours "Maisons et balcons en lumière", les habitants de Vallauris Golfe-Juan peuvent également donner une dimension nouvelle à l'embellissement lumineux de la ville en y exprimant leur créativité personnelle.

> Les équipes municipales ont travaillé avec enthousiasme pour vous présenter un programme original et ludique

Autant d'éléments qui nous permettent de vivre pleinement la magie de Noël, qui doit être plus que jamais un temps fort de convivialité et de partage.

Le sommaire de Trait d'Union vous propose aussi de retrouver vos rubriques habituelles : les brèves, l'actualité des différents services, les sorties, les nouveaux commerçants...

Dans peu de jours, nous fêterons la nouvelle année, à travers ces quelques lignes, je souhaite vous adresser, en mon nom et en celui du Conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour que 2013 soit, pour vous et ceux qui vous sont chers, une belle et heureuse année. ■

Alain Gumiel
Maire de Vallauris Golfe-Juan
Conseiller Général des Alpes-Maritimes

côté brèves

100 bougies pour le Stade de Vallauris

Ils sont venus nombreux le week-end des 8 et 9 septembre fêter le centenaire du Stade de Vallauris.

A l'initiative des dirigeants et avec l'aide de *l'association des Anciens Diables Noirs*, l'heure était aux retrouvailles. Les "anciens" n'ont pas hésité à chausser à nouveau les crampons aux côtés de **Johan Micoud** (parrain de la manifestation, président d'honneur du Stade de Vallauris et ancien joueur du club) et **Patrick Vieira**, champion du Monde et d'Europe. Toute la journée, les tournois se sont enchaînés devant un public très enthousiaste. ■

Maladie d'Alzheimer : aider les malades et leurs aidants

Tel est l'objectif de la convention, portant sur la création d'une Equipe Spécialisée Alzheimer, qui vient d'être signée entre les villes d'Antibes et Vallauris. Cette initiative vise à **renforcer le soutien à domicile** en favorisant l'intervention de personnels spécialisés (1 ergothérapeute et 3 assistantes de soins en gérontologie) auprès de personnes atteintes, légères à modérées, par cette maladie. Les intervenants agissent, par exemple, pour maintenir et stimuler les capacités restantes, tentent de diminuer les troubles du comportement, apportent des conseils pour adapter l'environnement et améliorer la relation patient-aidant. La prise en charge est soumise à prescription médicale et permet de bénéficier de 12 à 15 séances de réhabilitation. ■

Equipe Spécialisée Alzheimer - Service de soins infirmiers à domicile
2, avenue de la Libération - BP 83 - 06602 Antibes cedex - Tél. : 04 92 91 38 39

Jardin du souvenir

Dans le cadre de l'extension du Vieux cimetière, une parcelle a été aménagée afin de créer un Jardin du Souvenir. Ce lieu de recueillement a été conçu pour la dispersion des cendres. Une stèle, installée à l'ombre d'un olivier, dispose d'emplacements sur lesquels les familles, si elles le souhaitent, pourront faire inscrire l'état civil du défunt (nom, prénom, dates de naissance et de décès). Lors d'une crémation, il est demandé aux proches de bien vouloir prévenir le Service des cimetières afin qu'il inscrive le lieu de dispersion des cendres sur le registre tenu en Mairie de Vallauris. ■

Pour plus de renseignements :
04 93 64 74 37

Un nouveau moyen de paiement : la carte bleue

Afin de simplifier le quotidien de ses administrés, la ville de Vallauris Golfe-Juan modernise le paiement des prestations offertes par les services municipaux. Jusqu'en septembre 2012, les modes de paiement acceptés étaient le chèque bancaire ou postal, le numéraire, le chèque CESU.

En plus des moyens de paiement cités, il est désormais possible de payer les factures de crèche, accueils de loisirs, musée et abonnement au stationnement, par carte bancaire. Dans un second temps, cette possibilité s'étendra à la restauration scolaire. Ce nouveau moyen de paiement est disponible à l'accueil des différentes structures concernées. ■

On surfe plage du Soleil... et place Cavasse !

Non la plage de Golfe-Juan n'est pas devenue un spot de surf façon Brice de Nice... Il s'agit ici de surfer sur le net, confortablement installé sur une plage de sable fin avec une vue imprenable sur la baie.

Depuis le début de l'été, la Ville a mis en place un accès en wifi sur la plage publique du Soleil à Golfe-Juan, mais également sur la place Cavasse à Vallauris. Ce **service gratuit** permet de connecter son téléphone, sa tablette tactile ou son ordinateur à Internet. Il est opérationnel 7 jours sur 7 de 8h à 22h par session de 30 minutes renouvelables. Vous pourrez ainsi en profiter pour visiter le site relooké de **www.vallauris-golfe-juan.fr** et glaner toutes les informations utiles en matière d'éducation / jeunesse, activités culturelles et sportives, économie, travaux, sorties... ■

De nouveaux enjeux pour la Route Napoléon

Le 19 septembre dernier, les membres de l'ANERN (Action Nationale des Elus pour la Route Napoléon) se sont réunis pour évoquer les nouveaux enjeux culturels et touristiques de cet itinéraire mythique.

Alain Gumiel a participé à cette journée en sa qualité de maire de la ville point de départ du parcours terrestre emprunté par l'Empereur, mais également en tant que Président du Comité Régional du Tourisme. Il a ainsi pu affirmer son adhésion à une stratégie ambitieuse menée par *l'ANERN* et *la Cité Européenne de la Culture et du Tourisme Durable* autour de 3 objectifs :

- **Améliorer la coordination** entre les acteurs locaux et la cohérence de leurs actions,
- **Renforcer la qualité et la compétitivité** des sites, entreprises et produits,
- **Développer un tourisme d'échanges** et de découverte.

Napoléon débarquera en 2013

La Maison du tourisme de Vallauris Golfe-Juan prépare activement la manifestation de 2013. L'Empereur foulera le sable de Golfe-Juan les 23 et 24 mars prochain. Le public retrouvera les animations traditionnelles telles que les reconstitutions, les bivouacs, les expos, les défilés... ■

Renseignements : Maison du tourisme - 04 93 63 73 12 - 04 93 63 82 58
www.route-napoleon.com

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes physiques de nationalité française, majeures, ayant acquis la nationalité française par voie de naturalisation ou autres, domiciliées dans la commune peuvent se faire inscrire sur la liste électorale à la Mairie de Vallauris ou à la Mairie annexe de Golfe-Juan, munies d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (quittance gaz, EDF, téléphone, impôts...) **jusqu'au 31 décembre 2012.**

Les ressortissants des autres États de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Les électeurs déjà inscrits, qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent informer le service des élections au plus tard le 31 décembre 2012.

Une permanence sera assurée à la Mairie de Vallauris et à la Mairie annexe de Golfe-Juan **le lundi 31 décembre 2012 de 8h à 16h30.** ■

Service des élections Vallauris :
04 93 64 74 22

Mairie annexe Golfe-Juan :
04 93 63 86 93

Elior
Nouveau prestataire pour la restauration scolaire

Depuis la rentrée, la ville a délégué la gestion de la restauration scolaire auprès de la Société *Elior*. Chez *Elior Restauration Enseignement*, un groupe de diététiciens est en charge de l'élaboration des menus. Il a pour objectif de respecter les règles de Santé Publique établies par le *Plan National Nutrition Santé*, afin de promouvoir une alimentation diversifiée et équilibrée.

Toutes les familles d'aliments sont présentes au cours du repas, et les menus sont conçus de manière à toujours proposer : des fruits et légumes crus et cuits, un féculent, une viande ou poisson ou œuf, un produit laitier.

De plus, Elior privilégie les produits bio et locaux, tout en respectant le cycle des saisons. Plus de 800 produits proposés (viande, pâtes, riz, produits laitiers, fruits et légumes,...) sont certifiés Agriculture Biologique. ■

Pour connaitre le contenu des menus de vos enfants, rendez-vous sur le site de la ville :
www.vallauris-golfe-juan.fr/Restauration-scolaire.html

Pour tout renseignement :
04 93 64 71 69

Actions en faveur de l'égalité des chances à l'école

S'il est une classe qui mérite une attention toute particulière, c'est bien le cours préparatoire qui met en exergue l'apprentissage de la lecture.

A Vallauris, cette étape importante est surveillée de près par les enseignants.

S'ils repèrent un élève en difficulté, ils ont pour principe de le diriger vers les *Clubs Coup de Pouce*. Ce dispositif, créé par *l'Apfée (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école)*, a pour objectif la prévention de l'illettrisme et accompagne, en lecture, des enfants de CP dits "fragiles" et leurs parents.

Sur la commune, ces Clubs ont entamé leur quatrième année scolaire. Deux sont basés à l'école primaire Daudet, un à Mistral et deux sur le groupe Langevin. Suite à la fermeture du C2SV qui pilotait le projet, la Ville a souhaité maintenir ce dispositif. Sa continuité a été rendue possible grâce au travail commun du service éducation-jeunesse et du service politique de la ville, en co-animation avec l'Education Nationale.

Depuis novembre, 25 enfants et leur famille ont été pris en charge. Les élèves s'engagent à fréquenter le *Club Coup de Pouce* quatre fois par semaine tout au long de l'année scolaire. Chaque soir, un enseignant du CP et un animateur ville se relaient pour favoriser l'apprentissage de la lecture via des activités ludiques telles qu'un échange autour d'une revue, d'une lecture surprise, d'une production d'écrit... sans oublier de recharger les batteries avec un bon goûter !

Pour prolonger les Clubs Coup de Pouce, un autre dispositif est mis en place pour les niveaux CE1 et CM2, toujours avec le partenariat des services de la Ville et de l'Education nationale : *le CLAS. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité* prend le relais et contribue à soutenir les élèves en difficulté, en dehors du temps de l'école, dans leur travail personnel scolaire.
Les cinq écoles primaires de Vallauris Golfe-Juan bénéficient de cette mesure, qui devrait s'étendre au collège Pablo Picasso.

Ses actions se concentrent principalement sur une aide personnalisée aux devoirs, des activités culturelles et plus généralement d'une pédagogie de détour visant à redonner confiance aux élèves. Chaque enfant s'engage à fréquenter *le CLAS* deux fois par semaine, toute l'année. De leur côté, les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité de leur enfant, et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions. Chaque année, une soixante de primaires et une vingtaine de collégiens fréquentent *les CLAS*. Les visages souriants des élèves démontrent qu'une journée peut se prolonger d'une manière studieuse dans la joie et la bonne humeur ! ■

"Les petits potiers"
Une crèche du groupe Babilou

Quelques jours après la rentrée des classes, la nouvelle crèche Babilou Vallauris a ouvert ses portes.

Priscilla Lucas, directrice infirmière puéricultrice, et son équipe pluridisciplinaire (professionnels de formation éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, titulaire de CAP Petite Enfance) ont accueilli les tout premiers enfants : deux bébés et six grands. Le début d'une nouvelle aventure...

Cette nouvelle crèche multi-accueil offre une capacité de 41 places, dont 25 réservées par la Ville de Vallauris Golfe-Juan. Les places restantes sont destinées aux enfants des parents salariés des entreprises situées aux alentours et des entreprises et administrations déjà clientes de Babilou au niveau régional et national.

La structure, située au 31, allée du souvenir français, dispose d'un **espace intérieur de 410m² moderne et lumineux.** Salles de vie et de repos, espace de motricité, et jardins ont été conçus pour garantir la sécurité et favoriser l'éveil des enfants accueillis. Agés de 10 semaines à 4 ans, les tout-petits sont répartis en deux unités de vie : les bébés et les moyens / grands.

Avec l'ouverture de cette crèche, la commune de Vallauris enrichit son offre de places en crèche et améliore la conciliation entre vies professionnelle et familiale des parents. Pour couvrir davantage de demandes et répondre aux besoins des familles, la structure met en place un éventail d'accueils (régulier, occasionnel et d'urgence) et propose une amplitude horaire de 7h30 à 18h30, adaptée aux horaires de travail.

A propos de Babilou

Babilou est le premier groupe de crèches d'entreprises et de collectivités en France avec un réseau de 200 crèches réparties dans toute la France, plus de 10 000 enfants accueillis chaque semaine et 600 entreprises clientes. Son offre réseau 1001 Crèches apporte aux entreprises (TPE, PME, grands groupes) la solution crèche la plus complète, en permettant aux salariés-parents de choisir la crèche : près du domicile, à coté du bureau ou sur le trajet domicile-entreprise.

Toutes les crèches *Babilou* sont agréées par la Protection Maternelle et Infantile et conventionnées par les Caisses d'Allocations Familiales ce qui permet aux familles d'être accueillies selon les mêmes conditions tarifaires que dans une crèche municipale. ■

L'art expliqué aux enfants

Un musée n'est pas seulement un lieu de présentation de collections d'œuvres ; il est aussi un endroit où résonnent souvent les rires des enfants et l'effervescence des échanges. Bref, des traces de vie à l'initiative du service des publics.

Le Musée Magnelli, musée de la céramique propose des visites guidées, suivies d'ateliers, à l'attention d'un public très varié. **Son objectif est de faire comprendre au plus grand nombre comment les artistes ont travaillé.**

Chaque année, 5 000 à 6 000 jeunes, de la maternelle au lycée, profitent de ses actions. Certains ont une démarche plus professionnelle comme par exemple les étudiants du lycée Léonard de Vinci d'Antibes. Le musée de Vallauris est considéré comme une "ressource pédagogique" reconnue par l'Education Nationale tant pour les élèves que pour les enseignants. Dès septembre, le planning est quasiment complet jusqu'en juin.

Ce travail de médiation du patrimoine s'accompagne d'outils pédagogiques originaux. Livrets-jeux, mallettes pédagogiques... ont été créés afin de permettre une approche différente et ludique des céramiques et de la collection Magnelli.

Ainsi, tant sur les collections permanentes qu'à l'occasion des plus grandes expositions temporaires, le service des publics travaille afin que tous les visiteurs puissent, grâce à des prestations de qualité, regarder l'art autrement. ■

Service des publics : 04 93 64 71 82

Le centre technique Envibus installé zone Saint-Bernard

L'existence de ce centre technique spécifique a été principalement justifiée au travers de la mise en œuvre, du développement et du succès de la ligne 100 Express qui relie Antibes à Sophia-Antipolis. Une partie du transport à la demande Icilà d'Envibus bénéficie également de cet espace.

L'aménagement des locaux s'est appuyé sur la structure existante. Le bâtiment d'une surface totale de 2 726 m² est composé de pôles administratif (administration, accueil du public et du personnel) et technique (stationnement, atelier et entretien, stockage et station de carburant). L'espace extérieur, d'une surface de 6 705 m², est dédié au stationnement, à une aire technique et aux espaces verts.

Le maître d'œuvre s'est attaché au respect de l'environnement en répondant aux exigences de maîtrise des consommations énergétiques. Les luminaires ont été équipés de ballasts électroniques à haut rendement, de détecteurs de présence et de capteurs crépusculaires pour l'allumage des extérieurs et des circulations. Une pompe à chaleur à haut coefficient de performance ainsi qu'une centrale double flux à récupération et extraction à débit variable ont été installées. A noter que le site a été doté d'un portique de lavage Poids lourds 3 brosses automatiques avec recyclage de l'eau de lavage. Le centre technique Envibus dispose d'une station de carburant de 40 m³ avec une borne de distribution 3 pistolets. Outre le ravitaillement du parc de bus, elle approvisionnera en carburant les véhicules des services municipaux.

Le 1737 chemin Saint-Bernard à Vallauris est devenu le siège d'Envibus Tél. 04 89 87 72 00.

Après 11 mois de travaux, le centre technique d'Envibus s'est installé porte n°5 dans la zone d'activité de Saint-Bernard. Le site, d'une surface totale de près de 9 500 m², est destiné à l'accueil des services administratifs ainsi qu'au stationnement et à l'entretien des véhicules de transport.

Les destinations depuis Vallauris Golfe-Juan

Le réseau *Envibus* met à disposition des usagers de Vallauris Golfe-Juan **6 lignes régulières, une ligne scolaire et un service de transport collectif à la demande *"Icilà"*.**

- **La ligne 5** dessert la Villa Chrétien jusqu'à la gare routière d'Antibes, par le Retenaou, du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h10 à 19h30. Le transport à la demande Icilà prend le relais à certaines heures de la journée.
- **La ligne 8** dessert la Villa Chrétien, via Golfe-Juan, Hôpital de la Fontonne tous les jours de 6h10 à 21h15.
- **La ligne 17** circule uniquement sur Vallauris du lundi au samedi (sauf les jours fériés) de 6h45 à 20h, sur le parcours place de la Libération, les Darboussières, le Centre Hélio-Marin, les Impiniers, Saint-Bernard, le Puissanton, les Hauts de Vallauris, Beauvallon, le Fournas.
- **La ligne 18** qui a pour destination Villa Chrétien / gare SNCF de Cannes a subi un changement d'itinéraire. Ses terminus restent inchangés et, en raison de travaux, elle ne passe plus par le Col Saint-Antoine mais par Golfe-Juan, tous les jours sauf le 1er mai de 7h à 20h15.
- **La ligne 19** part de la Villa Chrétien vers le quartier Saint-Claude à Antibes, le lycée De Vinci et la chapelle des Combes de 6h30 à 20h.
- **La ligne 20** part de la gare SNCF de Golfe-Juan pour la place de la Libération, le Skema, l'Eganaude et la gare routière de Valbonne Sophia-Antipolis, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 6h à 19h45.
- **La ligne scolaire 15S** fonctionne du lundi au vendredi avec un départ à 7h30 depuis la place de la Libération, via Golfe-Juan, Antibes-les-Pins, Lycée Audiberti.

(Plages horaires données à titre indicatif).

A certaines heures et sur certaines lignes, le service Icilà prend le relais et vous permet de disposer d'un service de transport souple et pratique, que vous pouvez utiliser en complément des lignes existantes sur la même zone de desserte. Ces navettes n'empruntent pas d'itinéraires fixes et ne respectent pas d'horaires précis. Il vous suffit de vous inscrire, de réserver vos trajets et de vous présenter à votre arrêt 5 minutes avant l'horaire convenu.

Les tarifs

Envibus propose des tickets à l'unité à 1€, une carte de 10 voyages à 8€, des abonnements mensuel (22€) ou annuel (200€), des pass à tarif réduit et titres gratuits sous certaines conditions.

Renseignements, inscriptions et réservation *Icilà* : 0800 202 244 ou 04 92 19 76 33

Trois petits tours et puis reviennent...

Les dames aux formes rebondies, les anges graciles et les totems de Roger Capron sont revenus dans la ville pour notre plus grand plaisir.

→ JUIN 2013

Avec leurs vives couleurs, savamment posées par le pinceau inspiré de *Jacotte*, ces sculptures monumentales de béton, réalisées à l'échelle trois, reprennent des pièces uniques créées par Roger dans les années 2000.

C'est grâce à l'amitié qui unit le céramiste et un grand industriel allemand Reinhold Harsch que débute une collaboration qui perdure aujourd'hui.

Après les premières maquettes de papier, les statues sont coulées en Allemagne dans des moules voisins de ceux utilisés dans l'industrie automobile. Elles sont ensuite démoulées et mises en couleur soit en Allemagne, soit en France. Ces œuvres ont vocation à décorer les espaces publics et privés et peuvent être réalisées sur commande. Bien que tirées en petites séries d'édition, les statues sont toutes des pièces uniques, aux noms évocateurs : *Les Passantes, Madame Récamier, Le Jour et la Nuit...*

Une promenade dans la ville vous permettra d'aller à la rencontre de ces vingt deux créatures de rêve, principalement dans les jardins de la Mairie et, autour du Musée. **L'exposition est visible jusqu'au 2 juin 2013.**

Toujours dans le domaine de l'architecture monumentale, la ville de Vallauris Golfe-Juan a reçu du Conseil Général des Alpes-Maritimes trois panneaux de céramiques, issus de décors réalisés par Roger Capron pour la gare maritime de Cannes en 1965.

Nombre de ces pièces ont été détruites et le sauvetage de ces carreaux a pu être réalisé grâce à la ténacité d'une jeune architecte et de bénévoles qui se sont regroupés autour de Jacotte Capron et de Georges Buzzi architecte de la gare maritime. Parmi eux, les élèves et des professeurs de l'école des Beaux-arts de Vallauris.

Trois de ces panneaux reconstitués d'après les modèles anciens, heureusement conservés par Madame Capron, seront bientôt visibles suivant le vœu de Roger Capron après la démolition de l'ancienne gare maritime au Musée Magnelli. ■

L'heure du conte a fêté ses un an

L'animation mensuelle que propose la Bibliothèque municipale vient de souffler sa première bougie. La première séance avait eu lieu le 14 décembre 2011 devant un public de jeunes enfants particulièrement émerveillé par les contes de Noël.

Au fil des mois, l'histoire à continuer de s'écrire et surtout de se lire autour de contes sur les ogres, les brigands, le printemps, les loups, les princesses...

Désormais, le deuxième mercredi du mois, à 15 heures, est devenu un rendez-vous incontournable pour les enfants de 0 à 12 ans (accompagnés de leurs parents). En un an, plus de 150 enfants se sont laissé emmener dans des aventures extraordinaires. ■

Au programme des prochains mois :

- **Mercredi 9 janvier 2013 :**
  Kamishibaï (Petit théâtre japonais)
- **Mercredi 13 février 2013 :**
  La Saint-Valentin
- **Mercredi 13 mars 2013 :**
  Contes autour du monde.

Boîtes aux lettres extraordinaires

La bibliothèque municipale organise à l'Espace Eden, Place de la Libération, une exposition de boîtes aux lettres avec jeux, quiz et ateliers interactifs. A l'issue des visites des écoles, les enfants de Vallauris-Golfe-Juan posteront un courrier de Noël dans la boîte aux lettres "extraordinaire" de la bibliothèque. Ces lettres seront ensuite distribuées aux personnes du 3ème âge dans les maisons de retraite de la commune. ■

Du 4 au 21 décembre 2012
Ouvert tous les jours sauf les dimanches et lundis, de 9h à 12h et de 14h à 18h
Renseignements : 04 93 64 17 42

Les nouvelles acquisitions du Musée Magnelli, Musée de la Céramique

LE FAUNE CAVALIER DE PICASSO

L'Association des Amis du Château Musée de Vallauris vient d'offrir au Musée un superbe plat de Picasso, édition Madoura, *Le Faune Cavalier*.

Cette pièce, rare dans l'iconographie picassienne a pu être acquise grâce à l'Association ainsi qu'au geste très généreux de Sir Ronald et Lady Cohen, grands mécènes et collectionneurs d'art.

L'œuvre en terre de faïence blanche émaillée vient compléter la très belle acquisition du plat *Visage aux tâches* acquise en 2002 et du *plat en argent*, réalisé pour Picasso par Pierre Hugo.

Les trois œuvres sont toutes datées de 1956.

RÉFLEXIONS COMPOSÉES D'ALBERTO MAGNELLI

La collection des peintures d'Alberto Magnelli vient de s'enrichir de *Réflexions composées*, huile sur toile de 1946 donnée par le sculpteur allemand Lun Tuchnowski. Cette composition présente trois échelles inclinées que l'on retrouve dans une œuvre déposée par le Musée National d'Art Moderne, panneau mural de 1954.
Les deux œuvres réalisées à huit ans d'intervalle seront mises en perspective après restauration du panneau mural, au sein d'un nouvel accrochage des salles Magnelli. ■

Claude Aiello

Claude Aiello, céramiste d'origine sicilienne, issu d'une famille de potiers, exerce sa profession sur Vallauris depuis 1965. Artisan, spécialiste du tournage, il a tout d'abord débuté son activité dans la céramique culinaire dans les ateliers Saltalamacchia.

Installé à son compte depuis 1974, Claude Aiello se spécialise, dès les années 1980, dans la réalisation de pièces uniques ou de petites séries. De ses rencontres avec les designers en découlent des céramiques originales qui se démarquent de la production habituelle.

Claude Aiello & les designers

L'exposition accueille du 8 février au 27 mai 2013 des œuvres réalisées par Claude Aïello pour des designers de renommée internationale.

Le commissaire de l'*exposition du Grand Hornu*, Ludovic Recchia, a souhaité mettre en avant ces œuvres à 4 mains, réalisées dans l'atelier vallaurien.

Les premières pièces ont été réalisées dans le cadre de l'opération *"Deux designers à Vallauris"* depuis 1998. Cette manifestation créée chez nous en partenariat avec la *DAP* de la *DRAC PACA*, a reçu le soutien du *Ministère de la Culture* pendant 5 années jusqu'en 2002.

Certains ateliers de Vallauris ont continué l'aventure comme Claude Aïello, et Gérard Crociani qui a notamment réalisé les commandes d'Alain Ducasse pour Monaco et Saint-Tropez. Claude Aïello s'est forgé une solide réputation d'excellent tourneur et émailleur ce qui lui permet de répondre avec une haute technicité aux demandes les plus originales des designers.

Cette exposition d'environ quatre-vingt pièces réalisées pour quinze designers, montre la diversité et la qualité des pièces tournées appliquées au domaine des arts de la table et de la décoration.

Claude Aïello a été distingué en 2010 en recevant avec Mathieu Lehanneur, le prix de l'intelligence de la main de la Fondation Liliane Bettencourt pour la Pyramide des âges. En 2012 à Vallauris le céramiste a reçu avec Elisabeth Gilbert Dragic, le prix de design de la *XXII° Biennale de céramique*. ■

Eric Jourdan , Domestic pond castle : Aquarium, 2010

Nicolas Bovesse, Tabouret, 2007

Les Massier
Mise en place d'un projet pédagogique

La collection des céramiques de Massier est l'un de fleurons de notre musée.

Riche d'une cinquantaine de pièces, elle représente un jalon essentiel dans l'histoire de la céramique artistique vallaurienne du dernier quart du XIX° siècle jusqu'à la première guerre mondiale.

Les Massier sont sur une quarantaine d'années, témoins de leur époque. Du style Napoléon III et de son goût marqué pour l'archéologie et le Moyen-âge, les Massier évolueront vers l'Art Nouveau et ses lignes fluides.

Les Massier, sont des témoins de leur temps ; celui de grands écrivains, Flaubert, Zola, Balzac... ; celui des musiciens, Massenet, Bizet, Debussy... ; celui de scientifiques Chevreul... ; celui de peintres, Manet, Monet, Van Gogh, et du début de la photographie ; celui enfin de la gastronomie avec Escoffier ou Brillat-Savarin.

Le programme pédagogique est conçu de façon à ce que les scolaires puissent percevoir le contexte de création dans son ensemble tel que les Massier l'ont vécu.

Outre son aspect **patrimonial**, ce projet sera l'occasion au travers du style dit **éclectique**, très en vogue à cette époque dans le monde artistique, d'établir des liens entre :

- **différents domaines artistiques** (arts de l'espace, arts du visuel, arts du quotidien, arts du langage, art du son),
- **différentes époques** (néo renaissance en particulier),
- **et différentes civilisations** (orientalisme et japonisme).

Il permettra aussi un questionnement de la notion **d'influence**, et de porter attention aux **nouveaux modes de production et de diffusion** qui apparaissent à cette époque, dont la manufacture des Massier était emblématique.

Les **visites et ateliers** proposés par le musée aux différents niveaux seront poursuivis par des travaux de **recherche** en classe et la tenue d'un **cahier des arts** relatant ce parcours.

Ce projet innovant est construit conjointement par le musée Magnelli, musée de la céramique de Vallauris et par des représentants l'Education Nationale au niveau départemental. Ainsi, de la maternelle au collège chaque élève pourra à son niveau et suivant l'éclairage choisi bénéficier d'une approche pratique et multi-sensorielle. ■

Musée Magnelli, Musée de la Céramique - Place de la Libération - Vallauris

"Acquisitions"

8 DÉCEMBRE 2012 → 14 JANVIER 2013

Depuis 1966, date du premier concours de céramique organisé par la Ville de Vallauris, et 1968 celle de la première Biennale de Céramique d'Art, les manifestations qui se sont succédé jusqu'aux Biennales actuelles ont été une source d'enrichissement importante pour les collections du musée.

Les pièces primées et les dons généreux des artistes ont été à l'origine de l'idée de faire un musée dans le château, jusque là lieu d'habitation privé.

L'exposition *"Acquisitions"* remonte le temps, créant des dialogues inattendus entre virtuosité technique et créativité contemporaine. ■

Musée Magnelli,
Musée de la Céramique
Renseignements :
www.vallauris-golfe-juan.fr

La ville et les commerçants de **Vallauris Golfe-Juan** vous souhaitent

Du vendredi 14 décembre 2012 au mardi 1er janvier 2013

Inauguration exposition de la crèche des potiers

VENDREDI 14 DÉCEMBRE • CHAPELLE DE LA MISÉRICORDE

Association Racines et Avenir.

• Exposition du 15 décembre 2012 au 6 janvier 2013.

Descente aux flambeaux en présence du Père Noël

VENDREDI 21 DÉCEMBRE • 17H

Animée par la Clown's parade et la classe de percussions de l'Ecole Municipale de Musique.

• **Circuit :**
De la Chapelle de la Miséricorde (Vallauris) à l'Avenue de Verdun (Golfe-Juan).
• **Vin et chocolat chauds offerts**
au départ et à l'arrivée.

La fête des enfants

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H
VALLAURIS • PLACE DE LA LIBÉRATION

Nombreux jeux de kermesse et cadeaux à gagner !

• **Bureau de poste du Père Noël**
où les enfants pourront venir écrire et poster leur lettre dans la Boîte aux Lettres géante.
Présence du Père Noël.

• **Château-Musée :** Ateliers service des publics
(sur inscription au 04 93 64 71 82, nombre de places limité à 12 participants).
• *Samedi :* "La lettre au Père Noël" de 10h à 11h30
• *Samedi :* "Atelier timbré" de 14h à 15h
• *Samedi :* "Création d'un bougeoir en argile" de 15h30 à 16h30
• *Dimanche :* "La carte de vœux" de 10h à 11h30
• *Dimanche :* "Atelier timbré" de 14h à 15h
• *Dimanche :* "Création de sujets de Noël en argile" de 15h30 à 16h30

Goûter offert à tous les enfants.

de Joyeuses fêtes

Noël des livres & des vinyles d'occasion

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
AVENUE DES FRÈRES ROUSTAN À GOLFE-JUAN

Organisé par l'association des commerçants Golf'Evénement. Un espace pour la jeunesse et vente de livres neufs (en partenariat avec le Lions club).

Les sculpteurs sur ballon

SAMEDI 22 DÉCEMBRE
EN DÉAMBULATION PLACE LIBÉRATION ET AVENUE GEORGES CLEMENCEAU

Le duo de magiciens Riviera Magic, accompagné des violonistes le matin. Parade des clowns musiciens l'après-midi, accompagnée des échassiers des Brackett Dolls.

Remise des prix du concours d'illuminations

SAMEDI 22 DÉCEMBRE • 18H • HÔTEL DE VILLE

Avec la participation des clowns musiciens.

Les Fanfarons de Noël

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
EN DÉAMBULATION PLACE LIBÉRATION ET AVENUE GEORGES CLEMENCEAU

Groupe de musique le matin.

Parade des clowns musiciens

SAMEDI 22 DÉCEMBRE • GOLFE-JUAN
AVENUE DE LA GARE ET AVENUE DU MIDI

Le matin, accompagnée des échassiers des Bracket Dolls. Le duo de magiciens Riviera Magic, accompagné des violonistes l'après-midi.

Animations autour du cirque

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
GOLFE-JUAN • SQUARE NABONNAND
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H

- Atelier jonglerie et équilibre.
- Atelier magie et ballons.
- Et pour les plus petits, le château gonflable clowny.

Ateliers créatifs

SAMEDI 22 DÉCEMBRE
ANGLE AVENUE CLEMENCEAU / AVENUE RAMIÉ
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
GOLFE-JUAN • SQUARE NABONNAND
DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H

Les petits et les grands mettront un accent tout particulier sur la décoration de fêtes : composition de centres de table, pliage de serviettes, boules pour le sapin, etc.
Goûter offert à tous les enfants.

Fedo le clown

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE • GOLFE-JUAN
AVENUE DE LA GARE ET AVENUE DU MIDI

Le matin.

Les clowns des 4 chemins

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE • GOLFE-JUAN
AVENUE DE LA GARE ET AVENUE DU MIDI

Animation proposée le matin par l'association des commerçants de Golfe-Juan.

Messe des familles

LUNDI 24 DÉCEMBRE • 18H
ÉGLISE SAINTE-ANNE, SAINT-MARTIN

Animée par les enfants du catéchisme et une chorale capverdienne.

Messe de la nativité

LUNDI 24 DÉCEMBRE • 20H
ÉGLISE SAINT-PIERRE DE GOLFE-JUAN

Messes de Noël

MARDI 25 DÉCEMBRE

- **9h30 :** Eglise Saint-Pierre de Golfe-Juan
- **10h :** Eglise Sainte-Anne, Saint-Martin de Vallauris
- **11h15 :** Chapelle Notre-Dame des Grâces de Vallauris.

Bain du Jour de l'An

MARDI 1ER JANVIER

- **11h :** Plage publique du Soleil, entre Pascalin et Vallauris Plage

côté environnement

Les déchets : guide pour les usagers

Composter pour réduire ses déchets, trier pour permettre de les recycler et de les valoriser, jeter en déchetterie pour se débarrasser de tout ce qui ne rentre pas dans le cadre de la collecte des ordures ménagères (déchets verts, cartons, encombrants, gravats, déchets ménagers spéciaux, etc.), jouer les collectes sélectives : voici quelques renseignements pratiques et utiles pour bien gérer vos déchets. ■

La collecte des déchets sur Vallauris Golfe-Juan :

- *Ordures ménagères :* Du lundi au samedi matin.
- *Tri sélectif :* Mercredi matin.
- *Verre :* Point d'apport volontaire.
- *Encombrants :* Inscription obligatoire au 04 92 19 75 00.
- *Végétaux :* Déchetterie.

Ecobuage : Usage et réglementation

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Outre les troubles de voisinage générés, cette pratique nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de propagations d'incendies.

Une circulaire du 18 novembre 2011 rappelle la réglementation en la matière, et notamment l'interdiction, par le règlement sanitaire départemental depuis 2003, du brûlage à l'air libre de déchets verts, car ils sont assimilés à des déchets ménagers.

Compte tenu des spécificités de notre département, le Préfet a pris un arrêté en date du 19 novembre 2012 interdisant la pratique du brûlage tout en ménageant des dérogations à cette interdiction :

- Pour les déchets issus du respect des obligations légales de débroussaillement édictées par le code forestier,
- Pour les déchets en gros volume issus de la taille des oliviers, mimosas et autres arbres fruitiers,
- Pour les personnes ayant sollicité une dérogation auprès du Préfet.

La possibilité de recourir au brûlage, pour les cas ci-dessus, est restreinte à la période verte comprise entre le 1er octobre et le 30 juin, de 10h et 15h30. ■

Le service Environnement reste à votre disposition pour de plus amples renseignements au 04 93 64 74 21.

LA DÉCHETTERIE MODE D'EMPLOI

Horaires d'ouverture :

Chemin des Tuilières
Tél. 04 92 38 06 11
Du lundi au samedi de 8h à 11h45
et de 13h45 à 17h45.

Les déchets acceptés :

Déchets verts, bois, cartons, gravats sales, gravats propres, ferraille, déchets des équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.), déchets dangereux spécifiques (DDS), batteries et accumulateurs, huiles usagées, verre, papiers, journaux, magazines, piles, pneus, bouteilles de gaz, encombrants non métalliques.

Tarifs pour les usagers C.A.S.A. :

Particuliers :

- Végétaux, gravats propres, gravats sales, cartons, encombrants, bois : **gratuité jusqu'à 1,5 tonne par an**, tous déchets confondus.
  Au delà, application de la tarification professionnelle.
- Autres déchets : **gratuité.**

Professionnels :

- Végétaux, gravats propres, gravats sales, cartons, encombrants, bois, bouteille de gaz : **67 € / tonne à partir du 1er kilogramme.**
- Autres déchets (ferraille, batteries et piles, huiles usagées) : **gratuité.**

Pour tout renseignement :
04 89 87 72 10 ou 04 89 87 72 18

Une alternative pour réduire ses déchets : le compostage

Afin de poursuivre la réduction des déchets à la source, la *C.A.S.A.* a décidé de développer le compostage individuel des déchets fermentescibles (composés de restes de repas et de déchets de jardin). Cette opération se traduit par la mise à disposition de composteurs. Le compostage, processus de transformation des déchets organiques en un produit comparable à de l'humus, présente de nombreux avantages.

Véritable geste écologique, **il permet de retirer environ 30% des déchets** des particuliers des circuits traditionnels de collecte, et de réduire par conséquent la production d'ordures ménagères nécessitant un traitement collectif.

Les composteurs se présentent sous la forme de structures en bois ou en plastique selon trois volumes différents : 400 litres, 600 litres et 1 000 litres. Enfin, ces équipements vous sont proposés en contrepartie d'une participation aux frais techniques (la différence avec le coût réel étant financée par l'Agglomération) :

- Composteur de 400 litres (plastique ou bois) : participation de 15 euros,
- Composteur de 600 litres (plastique ou bois) : participation de 25 euros,
- Composteur de 1000 litres (plastique ou bois) : participation de 35 euros.

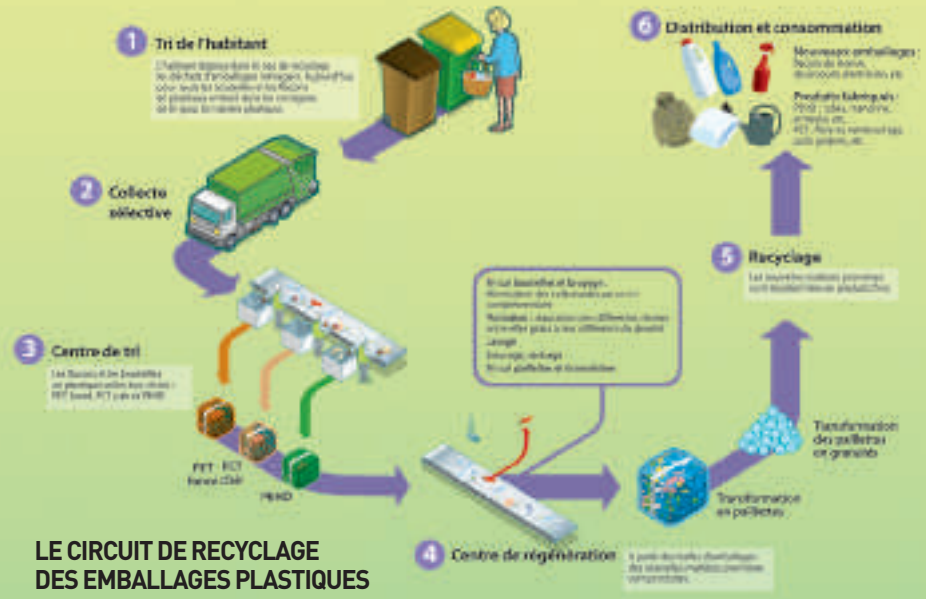

LE CIRCUIT DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES PLASTIQUES

Pas de répit pour les emballages plastiques !

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis s'engage avec Eco-Emballages pour limiter l'impact environnemental des emballages plastiques.

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, qui gère la collecte et le traitement des déchets sur son territoire, s'est engagée depuis sa création pour améliorer de façon constante le tri et le recyclage et pour assurer le meilleur service aux administrés. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a pris la décision de s'investir aux côtés d'*Eco-Emballages* dans l'opération *"2011-2013 - Trions encore plus nos emballages plastiques"*.

La collectivité va ainsi contribuer à améliorer les performances de recyclage des emballages en plastique et simplifier le quotidien de ses habitants.

Depuis le 2 juin 2012 et pour deux ans, vous pourrez déposer dans votre bac de tri **tous les emballages métalliques** (aluminium et acier), **les emballages en carton ou en papier**, et, c'est la nouveauté, **tous vos emballages en plastique sans exception** : le pot de yaourt, la barquette de fruits, le sachet de produit congelé.... Ainsi, il sera possible d'étudier les meilleures solutions de recyclage pour tous ces emballages qui n'entraient pas encore dans les consignes de tri.

A l'issue de cette première étape qui durera jusqu'en 2013, ces consignes de tri pourraient être généralisées au niveau national. Nous comptons sur votre participation ! Ensemble, emmenons le recyclage plus loin. Trions plus ! ■

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (04 92 19 75 00) ou appelez le 0 800 133 133.

Un objectif : doubler le taux de recyclage des emballages en plastique

Plus d'un million de tonnes d'emballages ménagers en plastique sont mis sur le marché par an.

Et sur l'ensemble de ces emballages, on n'en recycle que **230 000 tonnes** (les bouteilles et les flacons), **soit 1 emballage sur 6.** En améliorant le tri des bouteilles et des flacons de façon à recycler deux bouteilles sur trois, c'est un potentiel de 260 000 tonnes d'emballages en plastique qui peut être recyclé.

En développant le recyclage des autres emballages en plastique, on compte recycler **140 000 tonnes supplémentaires.** Au final, l'extension des consignes de tri permettrait de définir comment adapter les équipements industriels (notamment, les centres de tri) de façon à ce que tous les emballages en plastique puissent être recyclés. Il sera également possible d'assurer des débouchés industriels pérennes aux nouvelles matières premières issues de tous les emballages en plastique et laisser ainsi entrevoir la possibilité de doubler le taux de recyclage des emballages en plastique pour atteindre 40%. ■

Stationnement : une tarification adaptée à tous les usages.

En stationnement sur voirie, il existe 2 zones payantes, du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 12h30 et 14h à 19h :

- **Rouge, limitée à 2h30 :** 25 mn à 0,50 € / 60 mn à 1,20 € / 90 mn à 1,80 € / 120 mn à 2,40 € / 150 mn à 3,00 €.
- **Verte à la journée :** 30 mn à 0,50 € / 60 mn à 1 € / 90 mn à 1,50 € / 120 mn à 2 € / 150 mn à 2,50 € / 180 mn à 3 € / Forfait ½ journée : 4 € / Forfait journée : 6 €.

Pour les habitants de la commune, des facilités ont été instituées :

- **Un abonnement Résident,** sur les zones vertes, de 25 € / mois ou 250 € / an (jusqu'à 2 voitures par foyer).
- **Une carte Ville offrant 15 mn gratuites / jour** sur l'ensemble des zones payantes (justificatif de domicile sur la commune obligatoire).

A noter : 1 300 places de stationnement demeurent gratuites dont 44 emplacements réservés aux personnes handicapées titulaires des macarons GIG / GIC.

En parcs de stationnement fermés, Vinci propose une offre multiple d'abonnements annuels :

- 24h / 24 à 600 € (ou 50 € / mois)
- Nuit et Week-end à 360 € (ou 30 € / mois)
- Travail à 480 € (ou 40 € / mois)

Les 15 premières minutes sont gratuites sur les parcs de surface de l'Espace Loisirs, Sachelli, Office du Tourisme, Vieux Port et Théâtre de la Mer ; **les 30 premières minutes sont gratuites** sur le parking de l'Hôtel de Ville et le futur parking Avenue de Belgique.

Pour les usagers horaires, tarification spéciale Soirée / Nuit en basse saison (du 16/09 au 30/04), à partir de 18h, pour les parcs de surface moins forte qu'en journée avec les 30 premières minutes gratuites et l'évolution tarifaire suivante : 1h à 0,50 € / 1h30 à 1 € / 2h à 1,50 € / 3h à 2 € / 4h à 2,50 € / 5h à 3 €... ■

Le parking avenue de Belgique sort de terre

Le 4 septembre dernier, la construction du parking de l'avenue de Belgique a débuté. Dans quelques mois, il remplacera le parking aérien, qui comptait 66 places, et offrira un stationnement de 163 emplacements.

Le bâtiment en ouvrage sera implanté sur la quasi-totalité de la parcelle et dans l'alignement des deux bâtiments voisins. Il se développera sur 2 niveaux : côté sud, avenue de Belgique, côté nord dans l'encastrement du dénivelé. La toiture terrasse sera sensiblement au même niveau que l'espace piéton à l'arrière du bâtiment de manière à s'intégrer au mieux au site.

- Les accès véhicules se feront par le sud et par le nord, aux deux niveaux de stationnement. Au sud, avenue de Belgique, une entrée et une sortie de véhicules seront prévues au niveau 0. Une entrée côté nord reliera l'avenue de la liberté et le niveau 1 du parking. A l'est, la desserte piétonne sera conservée et remodelée en harmonie avec l'environnement.
- La façade sud, dominant l'avenue de Belgique, sera habillée d'une peau en bardage bois naturel. La variation de longueur de l'espacement des éléments de bardage viendra animer l'aspect de la façade et permettra de ventiler et d'éclairer naturellement l'intérieur du parking.
- Les aménagements extérieurs aux abords seront soignés par la plantation d'arbres renforçant la dimension paysagère de l'équipement et l'insertion dans le site.
- Au dernier niveau, des pergolas composées de caillebotis en bois protègeront les voitures du soleil.
- Les places réservées aux personnes à mobilité réduite se trouveront à l'angle nord est du bâtiment. L'accès aux places du 1er étage se fera par ascenseur.

La phase de terrassement et de mise en place des réseaux d'assainissement sous dallage s'est achevée. Les équipes travaillent actuellement sur la réalisation du radier dont la fin du coulage devrait intervenir vers la mi-décembre 2012. Après cette phase débuteront les travaux d'élévation côté est. L'objectif est de terminer le gros œuvre début février 2013 pour laisser place aux travaux d'aménagements intérieur et paysager.

La livraison de l'ouvrage est prévue pour le printemps 2013, sachant, bien évidemment, que les échéances sont soumises aux aléas climatiques. ■

Tourisme : belle fréquentation de la station balnéaire

La situation privilégiée de Vallauris Golfe-Juan sur la Côte d'Azur continue d'enthousiasmer les touristes tant Français qu'étrangers. L'Epic - Maison du tourisme de la cité balnéaire constate une progression de 10,40 % de visiteurs étrangers entre les 3 premiers trimestres 2011 et ceux de 2012.

Même si le nombre de visiteurs français a diminué de 1%, la clientèle française représente toujours les 2/3 des visiteurs par rapport aux touristes étrangers. Les habitants des régions qui viennent plus particulièrement nous rendre visite arrivent de la région Provence Alpes Côte d'Azur, puis d'Ile de France et de la région Rhône Alpes. Côté visiteurs étrangers, nos amis italiens sont les premiers à fréquenter la ville, viennent ensuite les anglais, puis les allemands.

A noter tout de même, que les allemands ont été distancés par les scandinaves sur le mois de juillet. Leur fréquentation s'explique probablement par la présence de la Maison du tourisme de Vallauris Golfe-Juan lors d'un voyage de promotion, organisé par le CRT Côte d'Azur. Ce déplacement a permis de rencontrer des professionnels du voyage et la presse spécialisée de Norvège, Suède, Finlande et Danemark.

La Maison du tourisme s'investit pour valoriser le patrimoine culturel local et faciliter la découverte des expositions du moment. Ainsi, cet été, les guides proposaient des visites guidées de la Biennale internationale et un parcours sur les traces de Picasso avec présentation de *l'Homme au mouton* et de l'œuvre monumentale *La guerre et la paix*. A l'occasion de la manifestation *Vallauris fête Picasso* puis de la *Fête de la poterie*, un rallye surprise a permis à une centaine d'enfants de découvrir les richesses culturelles de notre commune d'une manière ludique. Très apprécié des participants et de leurs parents, ce moment s'est terminé dans la cour du Château-Musée par un goûter et une distribution de cadeaux.

Même si la fréquentation reste la plus forte en période estivale, l'arrière-saison n'est pas en reste. Des groupes venant en autocars ont toujours été nombreux sur la commune. La plupart des autocaristes font appel aux services de la Maison du tourisme pour leur organiser un programme de visite "clé en main" de notre cité, incluant très souvent un déjeuner ou un goûter. Cette année, les demandes traitées par le service commercial de l'Epic ont très fortement augmenté. Parmi les lieux de visite les plus demandés, le Château-Musée, les ateliers de céramique, le Nérolium ou encore l'espace Jean Marais.

Afin de prolonger cette dynamique, la Maison du tourisme de Vallauris Golfe-Juan a participé à Paris au *MAP PRO*, 1er workshop international du tourisme de groupes et des réceptifs, dédié aux professionnels, rassemblant agences de voyages, autocaristes et tour operator. ■

On en parle même au-delà des frontières !

La promotion et la renommée de Vallauris, grâce aux œuvres de Picasso et à la création céramique, s'écrivent dans les colonnes d'hebdomadaires ou mensuels nationaux et internationaux. Dernièrement, la Maison du tourisme a accueilli des journalistes de *l'Express*, d'une télévision allemande, d'un magazine de voyage polonais et d'un magazine d'art anglais. Début octobre, plusieurs reportages ont été diffusés sur la chaîne *Public Sénat*.

Plus récemment, le nom de Vallauris Golfe-Juan s'est exporté en Chine suite à la visite de *Jieni Fu*, journaliste et correspondante à Paris, pour les grands quotidiens et revues chinoises tels que le *People daily*, le *Shanghai people* et le *Publishing house*. Elle est en préparation d'articles et d'un livre autour de la Route Napoléon afin de montrer aux futurs visiteurs chinois que la France ne se résume pas à Paris mais également à son patrimoine provincial. ■

NOUVEAUX COMMERCES & ENTREPRISES

Les créations d'activités

Le commerce

À VALLAURIS

Créations de corbeilles de fruits frais de saison et exotiques
Produits artisanaux régionaux

ANDREW'S
59 av. Georges Clemenceau
06 51 86 82 01

Fleuriste - Arts de la table

ART ET TRADITION
Daniel Quesnot
15 av. des Martyrs
de la Résistance
04 83 15 89 38

Prêt-à-porter femme, homme et enfant

EL HANA
34 av. Georges Clemenceau
/ 1 rue Solferino
06 09 63 65 56

Rôtisserie - Charcuterie
Traiteur - Plats du jour

LA RÔTISSERIE DE VALLAURIS
52 av. Georges Clemenceau,
Espace Massier
04 97 04 83 14

Vente de sacs à main en cuir et accessoires de mode féminins

LA TOSCANE
48 av. Georges Clemenceau

Vente de produits cosmétiques et pose de tresses coiffure afro

MAGIC STYLE
Jacqueline Fortes Andrade
17 rue Hoche
/ 3 rue Hippolyte Aussel
06 62 23 83 16

Fleuriste - Création de bijoux en céramique et fantaisie

PERLE D'IRIS
Mme Agnese
37 av. Georges Clemenceau
07 50 46 65 10

Prêt-à-porter - Chaussures
Accessoires

TOUT L' MONDE EN PARLE
39 av. Georges Clemenceau

À GOLFE-JUAN

Spécialiste des oursins
Boudins créoles - Crabes farcis

FRUITS DE MER CRUSTACÉS - SPÉCIALITÉS ANTILLAISES
100 avenue de la Liberté
06 81 60 97 11

Vente en ligne de produits futuristes et originaux

FUTURTECH.FR
79 av. des Frères Roustan
04 93 74 13 77

Vente et achat de scooters et de pièces détachées adaptables et d'origine

GOLFE-JUAN PIÈCES
104 av. de la Liberté
04 89 02 72 62 - 06 13 24 02 14

Primeurs

LES FRUITS ET LÉGUMES DE CAMÉLIA
Ridha Askri
8 av. de Verdun
06 24 92 35 74

Les services

À VALLAURIS

Réparation de téléphone portables et consoles de jeux
Dépannage informatique

AIDinfo06
Jérôme Taron
22 av. de Cannes
06 65 23 27 02

Architecture - Rénovation
Extension - Décoration
Suivi de chantiers

ATELIER D'ARCHITECTURE PLASSIT BERTRAND
69 av. Georges Clemenceau
06 80 07 36 30

Electricité générale et rénovation intérieure

A.T.S.E.
Colette Payen
83 av. Pablo Picasso
06 11 52 36 71

Agence immobilière (transaction, location, gestion, expertise immobilière en valeur vénale)
Audit accessibilité handicapés ERP

AZUR PARTNER IMMOBILIER - SARL PROVIDENCE CONSEIL
Régine Perez Goudon
739 voie Julia
04 89 02 78 77 - 06 16 16 22 53

Fabrication et pose de plaques minéralogiques sur place et à domicile - Démarches pour carte grise

AZUR PLAQUES AUTO
Alex Monedero
1048 chemin des Pertuades
06 23 82 02 96

Esthéticienne à domicile

BEAUTY AT HOME
Stéphanie Perinetti
67 av. Georges Clemenceau,
Résidence Les Jardins
de Vallauris - Bât B2
06 62 80 47 66

Bureau d'études techniques du bâtiment - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Maîtrise d'œuvre d'exécution et de conception
Programmation

BI&S - BÂTIMENT INGENIERIE & SYNTHESE
Marc Roussel
3030 chemin de Saint Bernard,
Porte 18 - 04 22 13 01 08

Cours de chant, piano et musique
Technique et rééducation vocale

CHRISTOPHE CARRÉ
83 av. Pablo Picasso
Résidence Phoenix
04 92 96 08 28 - 06 74 31 18 34

Plomberie générale - Dépannage
Chauffage - Climatisation - Création et rénovation de salles de bain

CPPLOMBERIE
Christophe Polizzi
700 route de Grasse
06 18 25 73 42

Services aux entreprises
Secrétariat – Domiciliation commerciale

EC BURO CONCEPT
Evelyne Covili
Traverse François Blanc
04 93 64 05 93 - 06 08 82 35 27

Garage automobile - Entretien de véhicules sur rendez-vous

ELITE AUTO
5 rue Hoche
06 30 15 01 81

Activités spécialisées de design en enseignes, éclairage et sonorisation

EVENTS ACOUSTIC
Olivier Tabourin
58 av. Georges Clemenceau
06 61 83 49 76

Grossiste en produits surgelés

FREEZE
42 bis av. Georges Clemenceau
04 93 67 22 83

Conseil en pilotage d'entreprises spécialisé dans l'accompagnement des TPE et des PME

HD BUSINESS DEVELOPMENT
Hugues Deneux
21 allée des Caroubiers,
Centre du Puissanton, Porte 4
09 62 03 59 67 - 06 26 28 45 69

Pâtisserie - Bistrot provençal
Salon de thé

LE CAFÉ DES ARTS
Jean-Philippe Lepage
65 bis av. Georges Clemenceau
04 93 95 18 14

Construction de maisons individuelles sur mesure

MAISONS PUZZLE
Pietro Lambusta
5 av. de l'Hôpital
09 50 34 05 70

Nettoyage industriel

MARIAN'AZUR... SERVICES
37 bis av. de Cannes
06 01 35 34 19

Restauration pour entreprises, foyers, CCAS, scolaires, centres aérés et crèches - Portage à domicile - Menus établis par un diététicien

PROVENCE PLATS
2791 chemin Saint Bernard,
Les Moulins 2, Porte 19
07 78 11 64 91

Institut de beauté

SERENITY
Virginie Da Silva
70 avenue des Martyrs
de la Résistance,
C/O Beauty Bank
07 87 11 21 97

Décoration - Création, conception et réalisation de travaux

SIGNATURE D'INTÉRIEUR
Thiphaine Bayle
65 ter av. Georges Clemenceau
06 41 61 42 88

Production, conditionnement et vente de produits médicaux

SURGIPACK SARL
Chantal Gauguin
2040 chemin Saint Bernard,
Les Caryatides, Porte 12
04 93 67 85 51 - 06 82 32 37 35

À GOLFE-JUAN

Onglerie - Fish pédicure

ANGEL'S TENDANCE
Angélique Saleta
12 av. de l'Est, Résidence
Le Napoléon
06 22 32 36 01

Nettoyage et entretien

CLASS ET NET
Sandrine Cocaud
12 av. de l'Est, Résidence
Le Napoléon
06 10 12 87 22

Immobilier patrimonial - Crédit Placement

INVESTIR SUR MESURE
Mickaël Rolland
9 av. Pierre Chalmette
06 09 74 79 49

Restaurant - Spécialités poissons et produits frais

LA PLANCHA DU PORT
Port Camille Rayon
09 54 68 71 49

Bureau d'études - Conseils en solutions pour les énergies renouvelables

VOLT INVEST
Lucien Tanghe
166 chemin de la Glacière,
Résidence Le Triton
04 93 34 21 60 - 06 70 09 43 46

Les métiers d'art

À VALLAURIS

Céramique - Décoration d'intérieur
Arts de la table Pièces uniques

ATELIER GÉRARD CROCIANI
25 av. Georges Clemenceau
06 85 03 16 67

Atelier - Galerie de peintures et sculptures - Art contemporain

COSIMIARTGALLERY
Rodolphe Cosimi
4 av. de Cannes
06 22 21 48 69

Fabrication et pose de décors et murs végétaux naturels stabilisés (sans entretien)

GREEN PATCH
Andrya Popovic
Av. des Martyrs de la Résistance, Espace Jean Marais
06 87 82 25 99

Céramique - Décor sur faïence Raku

ISABELLE JAUSAS
69 bis av. Georges Clemenceau,
C/O C K'omsa
06 71 38 75 90

Céramique d'art

KRIS KRAINIK CÉRAMIQUE
2 rue Ambrosio
06 75 24 57 17

Création de coussins présentation alliances personnalisés et coussins originaux - Sacs - Petits articles de décoration

MALIGNEMIMI
Michèle Moulin
40 av. Jean Moulin,
Cité du Soleil, B6 E2
04 93 64 62 41

Céramique

MARIE CAGNASSO
4 rue François Donnet,
C/O Atelier Elvire Gardanne
06 17 94 86 49

Céramique - Pièces uniques

MARIE GUAGLI GUAGLIANONE
Marie Laglasse
6 av. Maréchal Juin, Atelier 7
06 81 69 73 69

Atelier de céramique
Pièces uniques

PAULE COSTANTINI
2 La Placette Saint Joseph
06 27 06 59 12

Atelier - Galerie de peinture
Activités artistiques

VÉRONIQUE ET HAMID BELATCH
14 rue C. Bel
06 24 50 07 08

À GOLFE-JUAN

Atelier et galerie d'art - Cours privés et en groupe d'arts plastiques

ATELIER - GALERIE ÉDOUARD BOURDIER
96 av. de la Liberté
06 12 50 92 85

Pose de carrelage et mosaïque
Rénovation et rejointage piscine
Conception sur mesure de tables basses en mosaïques et lumière fibre optique

PERFECT DESIGN
Tony Focone
239 chemin de la Glacière
06 62 61 29 05

Tapisserie - Sellerie

PIRANHAS DESIGN
Stéphane Pavoille
172 avenue de la Liberté
06 13 37 07 20

Les reprises d'activités

Le commerce

À VALLAURIS

Boulangerie - Pâtisserie

À L'ANCIENNE
Mohamed Bouchta
3 av. de l'Hôpital
06 65 52 72 53

Cave à vins - Dégustation
Animations et événements autour du vin

CAVE LES VENDANGES
Gilles Corbery
Av. Pablo Picasso,
Espace Massier
04 93 63 68 80

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Rôtisserie - Primeurs
Pâtes fraîches - Fromages

LA GRANDE FLAMME
Olivier Maistre
225 av. Maréchal Juin
04 93 64 31 41

Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques

NOUVA FISH
2 rue Maréchal Foch
04 93 00 57 50

À GOLFE-JUAN

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Plats à emporter - Epicerie fine

BOUCHERIE DU GOLFE
Robert Chaleil
13 av. de la Gare
04 92 95 86 72

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

ENTRE BONS GOURMETS
Alexandre Lienard
26 av. du Midi
04 92 93 95 56

Fleuriste

Ô VERT TIGE
Cosette Laurent
15 av. de la Gare
04 92 94 93 14

Les services

À VALLAURIS

Brasserie - Restaurant

A CASUCCIA
Claudie Hourde
11 av. du Tapis Vert
04 92 95 75 17

Institut de beauté (coiffure, esthétique, soins du corps et du visage, onglerie, dermographie, UV, maquillage pro)

BODYFACE
1609 chemin de Saint Bernard,
Hermès Center, Porte1
04 93 64 22 22

Bar - Restaurant

BRASSERIE DU STADE
48 av. Georges Clemenceau
04 93 67 96 20

Salon de toilettage canin et félin

LA BEAUTÉ SUR 4 PATTES
22 av. du Tapis Vert, Résidence
Les Magnolias, Bât B
04 93 34 55 94

Charpente marine et menuiserie - Agencement

LES COPEAUX D'ABORD (LCA)
F. Chevreau
2 bd du Docteur Jacques Ugo
06 95 53 01 66

Snack-bar - Restauration rapide
Plat du jour

Ô' SNACK BAR
Evelyne Lefievre
Steve Montagnon
168 av. Henri Barbusse,
Les Impiniers
06 81 97 91 98

Cordonnerie - Clés minute
Affutage

VAL CUIR SERVICES
Michel Perrin
35 rue C. Bel
04 93 64 31 77

À GOLFE-JUAN

Agence immobilière

AGENCE DU MIDI
Jérémy Sauvignon
18 av. du Midi
04 93 63 79 21

Salon de coiffure

DOLCE VITA
Davina Jovinelli
136 av. de la Liberté
04 93 63 75 84

Restaurant - Plage privée

LA PAILLOTE BLANCHE
Av. des Frères Roustan
04 93 67 84 65

Bar - PMU

LE CENTRAL
Philippe Hannot
14 av. du Midi
04 83 15 64 82

Restaurant - Brasserie – Bar

LE CORSAIRE
19 av. de la Gare
04 93 63 10 87

Snack

LE KASSE DALLE
Oswaldina Do Souto
7 av. Pierre Chalmette
06 61 79 33 89

Restauration rapide sur place et à emporter

LES DÉLICES DE L'ORIENT
Khaled Bennour
86 av. de la Liberté
09 80 36 05 07

Snack - Restaurant

POINT CHO
53 av. de la Liberté
04 93 63 86 56

Achat, vente, location, gestion, entretien, réparation, gardiennage et avitaillement de tous bateaux neufs et d'occasion

SEA ONE
Yann Guilbaud - Simon Joly
27 av. des Frères Roustan,
Le Marco Polo
04 37 04 73 63

Restauration sur place et à emporter

SEVEN 7 DAYS
3 av. de la Gare
/ 3 rue des Pêcheurs
07 63 45 07 07

Salon de coiffure mixte

TUTTI CAPELLI
Pascale Huillier
2 av. de l'Est
04 93 63 72 85

Les métiers d'art

À VALLAURIS

Tapisserie - Décoration d'intérieur et d'extérieur - Sellerie marine

CORALIE DÉCO
Coralie Jovien
67 av. Georges Clemenceau
06 84 86 41 11

Céramique traditionnelle

CRÉATION CÉRAMIQUE
Denis Mirville
47 av. Georges Clemenceau
06 67 85 55 23

À GOLFE-JUAN

Fonderie d'art (reproduction en bronze, alu et laiton)

FONDERIE GUYOT CRESTE
Yannick Creste
62 av. de la Liberté
04 93 63 71 42 - 06 09 69 11 33

côté nouveaux commerces etentreprises

Les déménagements

Le commerce

À VALLAURIS

Lingerie homme-femme
Prêt-à-porter homme-femme
Maillots de bain

LE BOUDOIR
Nathalie Roux
43 av. Georges Clemenceau
06 83 92 65 91
Déménagement du 2 rue Ambrosio

Prêt-à-porter - Couture
Retouche

HISTOIRE D'ELLE
34 rue Hoche, Résidence Le Tanagra
04 93 63 13 38
Déménagement du 52 av. Georges Clemenceau, Espace Massier

Les services

À VALLAURIS

Massages bien-être à visée relaxante - Acupuncture traditionnelle

AFFLEURE DE MAINS - MURIELLE MASSAGES
Murielle Provost - Carlier
5 rue des Tours
06 24 68 01 41
Déménagement du 5 rue Louis Chabrier

Installation, entretien, réparation et dépannage d'équipements pour bateaux

CROIZARD PLAISANCE ÉQUIPEMENT
Philippe Croizard
19 rue Hoche
04 92 98 94 32 - 06 09 97 25 27
Déménagement du 456 chemin des Courcettes

Rénovation peinture intérieur - extérieur

ENTREPRISE GÉNÉRALE CASA NUOVA Sas
Jean-Pierre Peano
46 av. Georges Clemenceau
04 93 64 80 55 - 06 11 77 57 45
Déménagement du 28 avenue du Tapis Vert

Climatisation - Chauffage
Plomberie

ENTREPRISE LEDDA CHRISTOPHE
62 av. Georges Clemenceau
06 07 54 41 29
Déménagement du 178 avenue de la Liberté

À GOLFE-JUAN

Edition de bandes dessinées, livres illustrés et romans graphiques ou tout autre article dérivé de la bande dessinée

LES ENFANTS ROUGES
Nathalie Meulemans
304 av. des Mimosas
04 93 61 30 18 - 06 26 47 43 41
Déménagement du 106 avenue Paul Derigon

Les métiers d'art

À VALLAURIS

Atelier de peinture contemporaine

ATELIER DANY PRADAL
38 av. Georges Clemenceau
06 83 39 82 22
Déménagement du 45 rue C. Bel

Céramique - Pièces uniques

PASCALE LADEVEZE
4 rue François Donnet, C/O Atelier Elvire Gardanne
06 42 31 02 34
Déménagement du 69 bis avenue G. Clémenceau, C/O Atelier C K'omsa

Sculptures céramiques

ZANI
69 bis av. Georges Clemenceau, C/O Atelier C K'omsa
06 72 87 25 10
Déménagement du 6 avenue Maréchal Juin, Atelier 7

côté recette

Le Baeckeoffe aux trois viandes

Ingrédients pour 6/7 personnes :

- 600 g d'épaule de porc, 600 g d'épaule d'agneau, 600 g de paleron de bœuf, 400 g de pieds de porc coupés en rondelles
- 2 bouteilles de Pinot blanc ou de Sylvaner
- Branche de thym, feuille de laurier
- 2 kg de pommes de terre, 200 g de carottes, 500g d'oignons
- 8 g de fleur de thym séché
- 30 cl de bouillon de bœuf ou de fond de veau
- 35 g de sel
- 5 g de poivre blanc

Préparation :

- *Couper les 3 viandes en gros cubes et les faire mariner une nuit avec le vin, la branche de thym et la feuille de laurier.*
- *Eplucher et émincer les pommes de terre, les carottes et les oignons en fines rondelles.*
- *Disposer dans une grande terrine en terre cuite et dans l'ordre : une couche de pommes de terre, la moitié des oignons et des carottes, la moitié de la viande bien égouttée ainsi que des pieds de porc.*
- *Assaisonner de sel et de poivre et saupoudrer de fleur de thym.*
- *Mouiller avec la moitié de fond de veau et recommencer cette opération.*
- *Terminer par une couche de pommes de terre ou d'oignons.*
- *Filtrer la marinade et la verser dans la terrine, ou jeter la marinade, et verser du vin dans la terrine.*
- *Fermer la terrine avec son couvercle et la luter, ou la couvrir d'une feuille de papier sulfurisé et mettre le couvercle.*
- *Cuire au four 1 heure à 220°C (th.7-8), puis environ 2 heures à 180°C (th6). pour vérifier la cuisson, prélever un pied de porc, la chair doit se détacher facilement de l'os.*
- *15 mn avant la fin de la cuisson, enlever le couvercle et le papier sulfurisé afin de donner une belle coloration aux pommes de terre du dessus.*
- *Le baeckeoffe se déguste accompagné d'une belle salade et de moutarde d'Alsace ainsi que de raifort.*
- *Le vin qui accompagnera ce plat sera de préférence le même que celui qui aura servi à la cuisson.*

Bon appétit !

La Viole "fleury"

Philippe et Cathy sont originaires d'Alsace. La cuisine, chez Cathy, c'est génétique. Elle est presque née derrière les fourneaux. Sa mère, grande cuisinière et propriétaire de son restaurant, lui a transmis ce don du goût, de la création et du savoir-faire.

Alors, avec Philippe, il n'y avait qu'un pas à franchir pour ouvrir leur propre brasserie à Wissenbourg. Le temps passant, leur vient l'envie d'un peu plus de soleil. Et c'est pour Vallauris qu'ils vont avoir le coup de cœur.

Ils tombent sous le charme de l'ancienne bâtisse de Roger Capron. L'intérieur, où règne encore l'âme de l'artiste, et la petite tonnelle les séduisent. Lors de l'ouverture en octobre 2011, ils ne pensent pas faire de la cuisine et encore moins de la cuisine alsacienne. Ils privilégient l'esprit bar, salon de thé, glacier. Mais leurs clients ne tardent pas à leur réclamer des plats traditionnels alsaciens. Le challenge est relevé. Le bistrot se transforme en véritable Winstub, lieu où l'on peut faire une halte gourmande ou boire un verre à toute heure de la journée. Le duo se met en place. Cathy est en salle. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, elle vous transporte au cœur de l'Alsace grâce à son petit accent et vous conseille dans vos choix gustatifs.

Philippe, lui, a pris possession des fourneaux derrière lesquels ils préparent *les choucroutes garnies, les flammekueches, le baeckeoffe aux trois viandes* (notre recette), *les bouchées à la reine, les quiches, la fameuse soupe à l'oignon gratinée*, ou, sur le pouce, *les sandwichs minute* ou *le hot-dog alsacien*. A la Viole "fleury", les spécialités sont réalisées dans le respect et la tradition du "fait maison".

Si vous êtes matinal, Philippe et Cathy vous accueilleront autour d'un simple café ou pour un petit déjeuner plus copieux. Pour le goûter, pourquoi ne pas se laisser tenter par une gaufre, une crêpe, une tarte aux fruits ou un entremet. A la sortie du bureau, en famille ou entre amis, retrouvez-vous autour d'un apéritif flammekueche. A chaque moment de la journée, vous serez conquis ! ■

50, avenue Clemenceau - Vallauris - 04 92 90 34 83
Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h, et les vendredis et samedis soirs

L'acharnement actuel de l'opposition sur la Délégation de Service Public pour la gestion du stationnement nous parait mal venu. En effet, le choix de ce mode de gestion est la résultante d'une procédure longue à laquelle les représentants des diverses composantes ont toutes participé.

Bien sûr c'est la majorité qui l'emporte dans toutes les décisions et c'est cette règle démocratique qui a été respectée.

Il est trop facile de donner aux uns et aux autres l'impression de découvrir et d'estimer que l'équipe municipale a piégé la population avec un choix non accepté.

Il nous parait essentiel de rappeler qu'avant tout engagement de la procédure de DSP, le principe du projet a été soumis en 2009 à l'ensemble des acteurs économiques de la Cité.

Ce mode de gestion a un avantage majeur c'est celui d'une adaptation permanente. C'est ce mode de gestion qui est utilisé et qui permet d'apporter les corrections indispensables aux règles du stationnement adopté et à son évolution.

La contre partie à l'occupation du domaine public est le paiement d'une redevance qui est adaptée aux diverses pratiques identifiées (stationnement occasionnel, permanent, de courte ou de longue durée, sur voirie, en espace clos ou en ouvrage) avec quelques aménagements particuliers notamment pour les handicapés qui bénéficient d'emplacements adaptés et gratuits.

Quant au budget de la Ville, celui-ci est équilibré par des ressources différentes et non grâce à une taxe imaginée à cet effet.

Il est à noter notamment le paiement par le délégataire de la valeur résiduelle du parking Cavasse et le remboursement des investissements pour celui des Néréides

De même, il est régulièrement reproché à la majorité municipale d'avoir endetté la commune pendant plusieurs décennies. Or, il faut savoir que le besoin de financement par emprunt est induit par la nécessité d'investir, de réaliser des opérations nouvelles, d'améliorer les équipements existants et ainsi d'accroître le patrimoine communal (réalisation d'une crèche, d'un complexe sportif, d'un bâtiment public à caractère administratif, acquisitions foncières : Ilôt Eléna, Ilôt Berger, terrain Monteux). Ces biens sont amortis sur plusieurs années et la dette contractée à cet effet est lissée dans le temps car la durée de vie des équipements est longue et qu'il apparait équitable que les générations qui en sont et seront bénéficiaires supportent une partie de la charge.

Il n'y a donc pas d'inquiétudes particulières à avoir sur ce sujet, la Ville faisant face sans augmentation de la fiscalité locale aux charges de l'annuité de la dette, et ce depuis 2002.

N'écoutons pas les esprits chagrins qui annoncent de futurs impôts locaux : la Commune reste maître de son destin. Celui de la majorité municipale est de réaliser un avenir en rapport avec les besoins et les attentes de la population, le repli sur soi n'est pas sa doctrine.

Affirmer qu'inéluctablement la commune va devoir augmenter la fiscalité locale n'est qu'une vision négative, volontairement colportée afin de nuire à la municipalité et totalement fausse.

La dette est un outil de gestion qui évolue avec les fluctuations du marché. Celle-ci est actuellement largement couverte avec des emprunts à taux fixe.

Il est faux d'affirmer que le recours au Partenariat Public Privé pour la remise à niveau et l'équipement en éclairage public de la commune est une mauvaise option. Cette programmation a permis de réaliser l'ensemble des équipements (candélabres, éclairage des bâtiments publics, armoires électriques et équipements connexes, ampoules) en deux ans qui sans cet outil aurait pris des années.

Grâce à ces choix, on a pu identifier les économies substantielles sur les dépenses de fourniture électrique. Il n'y a aucune raison que ce programme qui a fait l'objet d'un suivi de l'Inspection des Finances, pour exemple, soit remis en cause : le choix du PPP en la matière, est un bon choix.

On se demande vraiment ce que cherchent les opposants dans toutes ces attaques ?

Entacher la réputation de l'équipe en place ?

Ralentir la progression de notre Ville ?

Tromper la population en diffusant des contre vérités ?

Nuire à certains élus au point de les contraindre à déposer plainte pour des allégations mensongères ?

On se le demande vraiment...

tribune libre

GROUPE **DIVERS DROITE**

MICHELLE SALUCKI, THÉRÈSE ROUAZE, MICHEL BERTRAND
SYLVIE BALESTRA, JACQUES MICHELET, MICHEL VIANO

Le stationnement payant : un passage en force. Nous avons fait des propositions pour modifier le contrat Vinci, elles n'ont pas été retenues par M. le maire. Nous avons donc voté contre ce contrat présenté au conseil municipal de mars 2012 et au conseil de juillet 2012. Puis, nous nous sommes engagés dans un combat pour obtenir une renégociation dans l'intérêt de la ville et des usagers.

La très petite renégociation qui a été faite entre Vinci et M. le maire, ne nous satisfait absolument pas. Ce contrat qui était mauvais en mars reste inacceptable aujourd'hui.

Le maire en signant ce contrat aux clauses invraisemblables a piégé la ville, ses habitants et les futurs élus. Cette perte de la maîtrise de notre territoire est inadmissible. La faute est imputable au maire qui a accepté et fait voter ce contrat d'une durée incroyable de 30 ans; ce qui ne se fait plus dans aucune ville de France.

Pour sortir de ce piège une seule solution, changer de maire en 2014 afin d'engager une procédure avec des avocats très spécialisés qui trouveront les raisons d'annulation de ce contrat. D'autres villes l'ont fait avec succès.

Pourquoi une procédure est-elle obligatoire ? Ce contrat dans son article IV-6, concernant les indemnités, prévoit que la ville doit verser en cas de rupture unilatérale :

- les frais de rupture des contrats,
- les frais engagés par le délégataire,
- la valeur non amortie des biens et droits financés par le délégataire,
- la valeur nette comptable des biens de reprise majorée de la TVA à reverser au trésor public,
- la perte de bénéfice des résultats courants, avant impôts prévisionnels, calculée comme suit :

a - 100% de la perte de bénéfice sur la base du compte d'exploitation prévisionnel, les cinq premières années suivant la résiliation.

b - 50% de la perte de bénéfice sur la base du compte d'exploitation prévisionnel de la sixième à la dixième année suivant la résiliation.

Donc, des millions d'euros à donner alors que le maire surendette déjà, et depuis 10 ans, la ville pour réaliser sa politique, et faire croire aux électeurs à chaque élection qu'il est un bon gestionnaire. Mais la chambre régionale des comptes a souligné, dans un rapport, sa mauvaise gestion avec surendettement et utilisation d'emprunts toxiques entre 2004 et 2009.

Nous demandons, aujourd'hui, au maire qu'il inscrive à l'ordre du jour du conseil municipal un référendum sur le stationnement. Dans ce but, nous faisons signer une pétition conformément à la constitution. Les électeurs verront, si M. le maire accepte ce référendum, qu'il les respecte et tient compte de leur liberté d'expression. Dans le cas contraire...

Pourquoi un référendum ?

1 - Il n'y a pas eu de consultation de la population, des professionnels, des quartiers et des élus avant la signature de ce contrat.

2 - Ce contrat ne correspond pas aux besoins de la population et à la vie de notre ville en difficulté économique, mais représente une perte de pouvoir d'achat et une taxe supplémentaire donc une charge pour : les résidents, les employés, les professionnels, les retraités, les commerçants, etc.

3 - Il ne répond aucunement à une amélioration des conditions de circulation, au contraire. Sur ce point l'Association des maires de France écrit : "Le stationnement payant sur la voie publique doit être motivé par l'amélioration des conditions de circulation. Il ne peut donc être institué que, lorsque les arrêtés réglementant la circulation n'ont pas suffi, à eux seuls, à pallier ces difficultés de circulation". Où sont les difficultés de circulation dans la ville qui est vide de consommateurs et de touristes ?

4 - Ce contrat porte atteinte à la liberté de stationnement en général et à la liberté d'accès aux immeubles, en particulier en zone rouge dans les centres de la ville. Il pénalise résidents et commerces.

5 - Sur la liberté d'accès, l'association des maires de France dit: "Outre qu'il doit être rendu nécessaire par les conditions de la circulation, le stationnement payant sur la voie publique n'est légal que lorsqu'il ne porte pas atteinte à la liberté d'accès aux immeubles riverains, et à leur desserte (CE 26 février 1969, Fédération nationale des clubs automobiles de France) et qu'il n'affecte pas le principe d'égalité entre les usagers de la voie publique (CE 28 février 1996, Association "Le Vésinet sans parcmètre")."

6 - Il affecte le principe d'égalité entre les usagers de la voie publique puisqu'il établit des zones différentes, et qu'il ne tient pas compte des moyens financiers des usagers. Selon les quartiers, les tarifs varient et les heures de stationnement sont limitées à 2h30 en zone rouge, ce qui pose un gros problème aux immeubles riverains.

7 - Il pénalise gravement les commerces, les plages, les restaurants, les associations, les clubs nautiques, le CCAS..., en taxant, donc en dissuadant: les consommateurs, les usagers et les touristes.

8 - Ce contrat est, en période de crise, un impôt supplémentaire, une charge pour les PME et une nouvelle cause de déficit touristique pour la ville.

Si le stationnement du tout payant devait régler tous les problèmes économiques dans les centres, alors pourquoi créer une nouvelle zone commerciale active, loin du centre, avec de nouveaux magasins dans le quartier St-Bernard, et des stationnements gratuits ?

Nous voulons un retour à la gratuité pour les 700 places qui étaient gratuites avant contrat. Nous demandons: la suppression des zones rouges, des solutions positives pour les commerçants et les employés pour qui c'est une perte de salaire, une baisse des tarifs en bord de mer, une zone bleue dans les deux centres à proximité des commerces.

M. le maire aura-t-il le courage de consulter la population avec le référendum que nous demandons ?

Respectera-t-il la constitution qui pose dans son article 3 que: "La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum permettant de consulter directement les électeurs." À suivre...

FRANÇOISE DE BANDT ET **JEAN-LOU PECE**

Tout ce qu'il ne faut pas faire.

Un vrai cas d'école : la DSP en matière de stationnement.

Par souci pédagogique évident, le maire nous a fourni, en raccourci, le Manuel exposant clairement tout ce qu'il ne faut surtout pas faire en matière de Délégation de service public. Et compte tenu de son acharnement, tous les citoyens sont maintenant capables de suivre, sans difficulté, le déroulement de ces quelques leçons.

- 1ère leçon : mettre tout (toutes les dispositions désagréables) sous le vocable d'une "grande politique" : nouvelle, globale, dynamique....
- 2ème leçon : surtout ne pas perdre son temps dans des concertations inutiles : pourquoi discuter, puisqu'on vous dit que c'est dans l'intérêt des citoyens !
- 3ème leçon : tout mélanger, en particulier toutes les formes de parking, même si elles répondent à des contraintes et logiques différentes.
- 4ème leçon : engager la commune d'emblée pour 30 ans, même pour des stationnements sur voierie.
- 5ème leçon : organiser le "tout payant" en infraction directe avec le principe du parking sur voierie non payant.
- 6ème leçon : construire une image "repoussoir" de manière à décourager tous les visiteurs potentiels.
- 7ème leçon : organiser la collecte la plus élevée possible de "sous" au profit d'une entreprise privée : la "vache à lait", bien nommée.
- 8ème leçon : arriver à rendre les comptes du stationnement de la commune déficitaires : grâce à 2% des recettes face à des dépenses plus importantes.
- 9ème leçon : faire payer un maximum par les citoyens, moyennant un véritable "quasi-impôt".
- 10ème leçon : inventer des non-sens absolus, comme l'abonnement sans garantie de service.
- 11ème leçon : gêner les citoyens un maximum par des règles vexatoires (à midi, le soir, le week-end...).
- 12ème leçon : prévoir les quelques petits cadeaux (du moins pour 2013) pour certaines catégories de citoyens à amadouer.
- 13ème leçon, de synthèse : desservir totalement les intérêts collectifs,
  un maximum de dépenses pour les citoyens
  rien pour la commune, voire un déficit
  tout pour l'entreprise délégataire.
- 14ème leçon, à ne pas oublier : se mettre d'accord d'emblée avec l'entreprise délégataire sur les quelques concessions qu'on se laissera éventuellement arracher sur des règles de stationnement absolument intolérables.
- 15ème leçon : tenir bon à travers tout et ne pas discuter avec les citoyens qui le demandent.

Si vous n'avez toujours pas compris, le maire est certainement prêt à resservir une nouvelle version du Manuel en quinze leçons. Il est tout disposé à accroître encore de quelques degrés tous les mécontentements, déplaisirs, et agacements, que vivent nos concitoyens.

En attendant donc, pour atténuer les contrariétés que les citoyens connaissent dans leur vie de tous les jours, nous réclamons, à titre immédiat

- le dialogue avec les citoyens
- la réouverture des parkings enclos
- la gratuité aux heures de midi et après 18 heures
- la réduction des tarifs des abonnements résidents.

Définitivement non au "tout payant".

NAPOLÉON À GOLFE-JUAN

samedi 23, dimanche 24 mars 2013

Un week-end à la rencontre de l'Histoire

Visite du Bivouac des soldats

Défilés en ville

Simulation de bataille

Prise d'armes

Village napoléonien

Débarquement de l'Empereur

Animations

Présentation des régiments

Conférence

Vallauris Golfe-Juan

Maison du Tourisme Vallauris Golfe-Juan
Tél. 04 93 63 73 12 / 04 93 63 82 58
www.vallauris-golfe-juan.fr